

Normandie

## Crous à Rouen plutôt qu'à Caen : « fait du prince » pour la députée de Caen

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | jeudi 14 décembre 2017

335 mots

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, a décidé il y a moins d'un mois d'implanter le nouveau Crous (Centre régional des œuvres universitaires) de Normandie à Caen.

« **Une décision logique et cohérente** », selon Laurence Dumont, députée du Calvados. Le Premier ministre, Édouard Philippe, a pourtant choisi d'implanter le Crous de Normandie à Rouen.

« **Cette décision qui relève du « fait du prince » est scandaleuse sur la forme et sur le fond. Sur la forme parce qu'elle décrédibilise la parole politique, alors que nous venons tout juste de voter un texte de loi à l'Assemblée nationale pour « la confiance dans la vie politique » voulue par le Président de la République. Comment continuer à croire en la parole des élus et de ceux qui détiennent le pouvoir ?** » déplore Laurence Dumont.

Elle ajoute que sur le fond, « **la décision d'implantation du Crous Normandie à Caen avait fait l'objet d'une longue étude, que la fusion des deux Normandie s'était faite sur la base d'une juste répartition des « services » de l'État, l'éducation et l'enseignement supérieur étant fléchés sur Caen** ».

Les Crous de Caen et Rouen vont fusionner pour n'être plus qu'un seul et même établissement : le Crous Normandie. Il verra le jour en janvier 2019. Ce nouvel établissement comptera 683 personnels et disposera d'un budget de 54 millions d'euros en fonctionnement et 6,7 millions d'euros en investissement.

Ses missions : favoriser l'égalité des chances des quelques 105 000 étudiants de la région académique, dans les domaines du logement, des bourses, de la restauration, de l'accueil et de l'action culturelle.